

# Le règlement intérieur du CE

## Adoption du règlement intérieur

Formalisme,  
Préparation & vote,  
Modification du R.I.

### Le contenu (Etude de cas)

Rôle des membres du bureau : secrétaire & adjoint(s), trésorier & adjoint(s), Président et assistant(s)

Les réunions : convocation, ordre du jour, modalité de vote, procès-verbal,...

Les moyens du comité : les budgets, le matériel, les heures de délégation, ...

Les prestations,

Les règles de décision.

Les modalités de dépenses.

Le contrôle interne.

L'approbation des comptes.

## Valeur juridique du règlement intérieur

Caractère obligatoire.

Durée et validité.

Contentieux.



**Durée : 1 jour**